

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° W19-573296

ND: 49173

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matriculé : 6874 Société : RAM
☒ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :
 Nom & Prénom : OUBHZAAL AHMED
 Date de naissance : 06/09/65
 Adresse : 32 rue SIHAM RUE 5 APP 7 californie
 Tél : 0673712738 Total des frais engagés : 112,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. BENHARBIT Rachid
 Spécialiste en Dermatologie
 Vénéréologie
 Tél. 22.19.00 / 27.78.00
 Cachet du médecin :
 Date de consultation : 29/09/2020
 Nom et prénom du malade : OUBHZAAL ACHRAF Age :
 Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
 Nature de la maladie : Dermaton
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CMH Le : 25/11/20
 Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
 Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29.09.20	C2	—	250 DH	INF: 0916722382 Dr. BENHARBIT Spécialiste en Dermatologie Venereologie 12.00 / 27.78.00

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SOULAIMA YOUSRA LAHBAB LAHLOU Rés «Les Jardins de Californie 2» Bd. de Fes Imm. 1 Californie 30523 Tél: 05.22.21.99.94	05/05/20	PHARMACIE SOULAIMA YOUSRA LAHBAB LAHLOU Rés «Les Jardins de Californie 2» Bd. de Fes Imm. 1 Californie 30523 Tél: 05.22.21.99.94

LABORATOIRE PANORAMIQUE ANALYSES MEDICALES Dr. RADIRI Mohamed Lab. Radiologie - Casablanca Tél: 0522 52 29 01		ANALYSES - RADIOGRAPHIES	
Cachet et Signature	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
		21/02/2012 B200R	300 DH

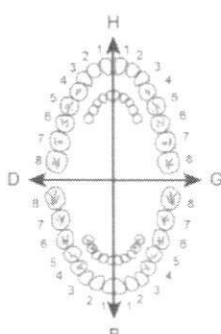
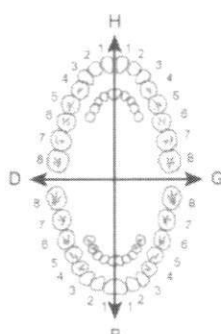
AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :								
				COEFFICIENT DES TRAVAUX								
				MONTANTS DES SOINS								
				DEBUT D'EXECUTION								
				FIN D'EXECUTION								
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE											
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">H</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000300</td> </tr> <tr> <th colspan="2">B</th> </tr> </tbody> </table>			H		25533412	21433552	00000000	00000300	B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H											
	25533412	21433552										
	00000000	00000300										
	B											
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>D</th> <th>G</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </tbody> </table>			D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	MONTANTS DES SOINS		
	D	G										
	00000000	00000000										
	35533411	11433553										
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS								
			DATE DE L'EXECUTION									

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur **BENHARBIT Rachid**

Spécialiste en Dermato - Vénérologie

Titulaire du Certificat d'Etudes
Spéciales

Faculté de Médecine de Strasbourg

Ancien Maître Assistant au CHU
Avicenne - Rabat

الدكتور بن حبيب رشيد
إختصاصي في أمراض الجلد
و الشعر والأمراض التناسلية
خريج كلية الطب بـستراسبورغ
أستاذ مساعد سابقا بكلية الطب
بالرباط

Casablanca, le 29 9 20

Mr Ouhzaf Achraf

45.20 x 2

- region
inguinale
Bicel st

1 Mycoster creme

2 application) pour x 30 jour

30.00

main

2 Locostop creme

1 application) pour x 15 jour

ongle
gros orteil
st

205.00

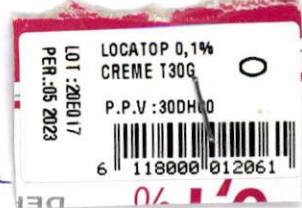
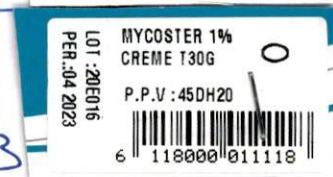
3 Onyxine 5%

1 application) pour

2 jour par semaine

PHARMACIE SOULAIMA
YOUSRA LAHBABI LAHLOU
Rés «Les Jardins de Californie 2»
E.t. de Fes Imm. 1 Californie
Tél : 05 22 21 98 94

33, شارع باريس - الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.22.19.00 - 05.22.27.78.69 - (33, ex 81) Bd, de Paris - Casablanca



61032L/3

2 2019

2 2021

PPV: 205,00 Dhs

MM: 404/17DMP/21NNP

18/9

237.00

4 Onifine cp 250 1 boîte
de 28 cp

LOT: 011
PER: AVR 2021
PPV: 237 DH 00

1 Comprimé) jour x 28 jours.
au milieu du repas

= 562.40


Dr. BENHARBIT Rachid
Spécialiste en Dermatologie
Venereologie
Tel. 22.19.00 / 27.78.00

PHARMACIE SOULAIMA
YOUSRA LAHBABI LAHLOU
Rés «Les Jardins de Californie 2»
Bd. de Fas Imm. 1 Californie
C. 22. Tel: 05.22.21.98.94

Docteur BENHARBIT Rachid

Spécialiste en Dermato - Vénérologie

Titulaire du Certificat d'Etudes
Spéciales

Faculté de Médecine de Strasbourg

Ancien Maître Assistant au CHU
Avicenne - Rabat

الدكتور بن حريط رشيد

إختصاصي في أمراض الجلد
و الشعر و الأمراض التناسلية

خريج كلية الطب - ستراسبورغ

أستاذ مساعد سابق بكلية الطب
بالبليارد

Casablanca, le 3 12 20

J'ai vu à une consultation
le 29.9.20 Mr Ouhgiz

A Chraf

Ce patient présente

- Une epidermomyase Tré

Etendue

- Une dysidrose P.P

et

- un mycosis mycosique

Un Traitement et un bilan
lui ont été prescrits

Dr. BENHARBIT Rachid
Spécialiste en Dermatologie
Venereologie
Tel. 22.22.19.00 / 27.78.69

Docteur BENHARBIT Rachid

Spécialiste en Dermato - Vénérologie

Titulaire du Certificat d'Etudes
Spéciales

Faculté de Médecine de Strasbourg

Ancien Maître Assistant au CHU
Avicenne - Rabat

الدكتور بن حريط رشيد

إختصاصي في أمراض الجلد
و الشعر و الأمراض التناسلية

خريج كلية الطب - ستراسبورغ

أستاذ مساعد سابقا بكلية الطب
بالرباط

Casablanca, le 29 9 20

Mr. Ouhzar A. A. A.

Sg

Transaminase sur Em.

Ben

Dr. BENHARBIT Rachid

Spécialiste en Dermatologie

Venereologie

Tél. 22.19.00 / 27.78.69

BORATOIRE PANORAMIQUE
ANALYSES MÉDICALES
DIPLOMÉES - Casablanca
Bd Mohammed VI - Casablanca
Tél. 0522 62 29 61



مختبر التحليلات الطبية بانوراميك

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES PANORAMIQUE

Dr. KADIRI Mohamed
Biologiste

Diplômé de L'Université de REIMS des Spécialités Biochimie Clinique
Immunologie Générale Bactériologie et Virologie Clinique
Diagnostic Biologique et Parasitaire
D.U Assurance Qualité en Biologie Médicale de L'Université de Paris
Ex. Attaché des Hôpitaux de France

Dossier ouvert le : 02/10/20.
Prélèvement effectué à 14:48

Monsieur OURHZA ACHRAF

Dossier N° : 20J209

ENZYMOLOGIE

(Cinétique Enzymatique à 37 °C)

TRANSAMINASES

SGOT/ASAT	:	20,4	UI/l	< 40
SGPT/ALAT	:	13,6	UI/l	< 40
PHOSPHATASE ALCALINES	:	65	UI/l	40 - 150
GAMMA -GT	:	14,0	UI/l	< 64

LABORATOIRE PANORAMIQUE
ANALYSES MEDICALES
Dr. KADIRI Mohamed
Bd Panoramique - Casablanca
Tél : 05 22 52 29 61 / 05 22 87 50 47
Fax : 05 22 52 26 59

197, شارع بانوراميك , زاوية شارع 2 مارس - عين الشق - الدار البيضاء

197, Bd. Panoramique , Angle Bd 2 Mars - Aïn Chock - Casablanca

الفاكس : 05 22 52 26 59 / الهاتف : 05 22 87 50 47 / 05 22 52 29 61

Patente : 34033937 - I.F. : 51360060 - C.N.S.S : 607044 - ICE : 001714638000061



مختبر التحليلات الطبية بانوراميك LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES PANORAMIQUE

**Dr. KADIRI Mohamed
Biologiste**

Diplômé de L'Université de REIMS des Spécialités Biochimie Clinique
Immunologie Générale Bactériologie et Virologie Clinique
Diagnostic Biologique et Parasitaire
D.U Assurance Qualité en Biologie Médicale de L'Université de Paris ∇
Ex. Attaché des Hôpitaux de France

Facture N° : 13721
Casablanca le 2 octobre 2020
A l'attention de : Monsieur OURHZAL ACHRAF

Analyses :

Transaminases -----	B	100
Phosphatases alcalines -----	B	50
Gamma -G.T. -----	B	50

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

Total dossier : 300,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :
Trois Cents Dirhams



197, شارع بانوراميك , زاوية شارع 2 مارس - عين الشق - الدار البيضاء

197, Bd. Panoramique , Angle Bd 2 Mars - Aïn Chock - Casablanca

الفاكس : 05 22 52 26 59 / الهاتف : 05 22 87 50 47 / Tél : 05 22 52 29 61

Patente : 34033937 - I.F. : 51360060 - C.N.S.S :6070445 - ICE : 001714638000061